

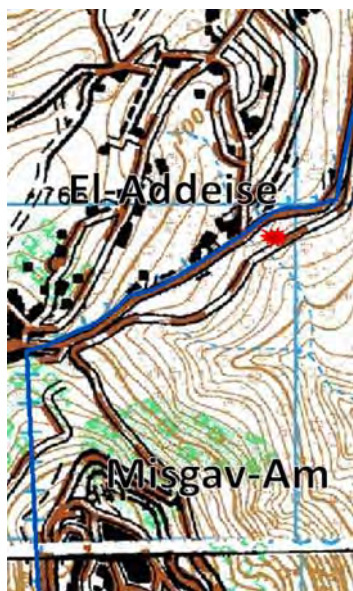


**Centre Meir Amit d'Information  
sur les Renseignements et le  
Terrorisme**

6 août 2010

**L'attaque de l'armée libanaise le 3 août contre des soldats de Tsahal en territoire israélien pourrait avoir été la décision d'un commandant local, mais a été influencée par l'attitude belliqueuse de l'armée libanaise envers Israël. Le Hezbollah n'est pas intervenu dans l'incident, mais a envoyé à Israël un message préventif et un avertissement implicite**

---



Le secteur de l'attaque près de la localité israélienne de Misgav Est, à proximité de la barrière de sécurité située en territoire israélien.



Les travaux d'élagage de Tsahal ayant servi d'excuse à l'armée libanaise pour attaquer (Télévision Al-Jazeera, 3 août 2010). La photographie montre clairement que les travaux se déroulent en territoire israélien (à environ 120 mètres à l'Est de la Ligne Bleue). Le bras passe au-dessus de la barrière de sécurité située en territoire israélien entre la barrière et la Ligne Bleue.

## Aperçu général

1. Le 3 août, l'armée libanaise a échangé des tirs pendant deux heures avec un détachement de Tsahal engagé dans des activités d'élagage **en territoire israélien** (La Finul a décrété que les activités ont été clairement effectuées en Israël.) L'incident a débuté quand l'armée libanaise a ouvert le feu, **tuant un chef de bataillon israélien et blessant gravement un capitaine**. Par la suite, l'incident s'est détérioré en un échange de tirs qui a duré deux heures. Trois soldats libanais ainsi qu'un civil ont été tués et plusieurs civils ont été blessés (dont un journaliste de la chaîne Al-Manar du Hezbollah, qui couvrait l'évènement).

2. L'attaque libanaise contre les soldats de Tsahal est une **violation éhontée de la Résolution 1701 du Conseil de Sécurité de l'ONU**.<sup>1</sup> Jusqu'ici, on ignore à quel niveau de l'armée libanaise la décision a été prise ou qui a donné l'ordre de tirer. **Selon nous, le commandement supérieur de l'armée libanaise ne souhaite pas une éruption d'hostilités militaires avec Israël. Cependant, on peut supposer que même si le commandement militaire supérieur libanais n'a pas donné l'ordre d'ouvrir le feu, il était sous l'influence de l'attitude belliqueuse de l'armée libanaise (et de ses brigades déployées au Sud Liban) envers Israël, attitude également exprimée par les médias libanais.**<sup>2</sup>

3. Le **gouvernement libanais** a qualifié l'attaque de "motivée par une violation israélienne de sa souveraineté." Le **gouvernement syrien** a exprimé son soutien au Liban. Le **Hezbollah** a vivement dénoncé ce qu'il a appelé "le crime sioniste" et notamment les préjudices imposés à ses correspondants, qu'il a qualifiés de "crime contre la liberté d'expression" (Agence de presse libanaise, 3 août 2010).

4. Le dirigeant du Hezbollah Nasrallah a fait référence à l'attaque en détail dans un discours prononcé à la veille du quatrième anniversaire de la seconde guerre du Liban. Il a souligné que le Hezbollah avait agi avec retenue, n'était pas intervenu dans l'incident et avait permis à l'armée libanaise de mener la bataille seule. Cependant, il a ajouté que dorénavant, partout où l'armée libanaise serait attaquée par Israël et "les forces de la résistance seront présentes, **la résistance ne restera pas silencieuse et ne se retiendra pas, mais tranchera la main israélienne levée contre l'armée libanaise.** "

---

<sup>1</sup> La Résolution 1701 du Conseil de Sécurité de l'ONU a été adoptée le 12 août 2006, deux jours avant la fin de la seconde guerre du Liban. Elle appelle à un cessez-le-feu total entre Israël et le Hezbollah, ainsi qu'au désarmement complet du Hezbollah et à la cessation de toute activité violente contre Israël. La résolution a également imposé la responsabilité des événements survenant au Liban au gouvernement libanais.

<sup>2</sup> Par exemple, des "sources militaires" libanaises ont déclaré à un correspondant d'Al-Safir que dans l'avenir l'armée libanaise s'opposerait à toute violation israélienne de la Ligne Bleue. Elles ont ajouté "nos forces ont l'ordre d'ouvrir le feu automatiquement sans la permission du commandement libanais et c'est une décision irréversible ..." (Al-Safir, 4 août 2010).

5. Dans son discours, Nasrallah a proposé une nouvelle équation contenant un message préventif avec l'allusion d'une menace contre Israël. Il a profité de l'incident pour **souligner la légitimité libanaise interne** par rapport à l'existence intangible du Hezbollah comme organisation dotée d'une infrastructure militaire, "protégeant le Liban et soutenant son armée." **Nasrallah a qualifié la conduite de l'armée libanaise "d'héroïque" et a affirmé qu'elle avait "baptisé dans le sang" le modèle "peuple-armée-résistance" que le Hezbollah s'efforce de promouvoir.**

## Description des évènements

6. **Vers 12h20 le 3 août, des snipers de l'armée libanaise ont ouvert le feu sur un détachement de Tsahal effectuant des travaux d'élagage** de l'autre côté de la barrière de sécurité. **L'activité a eu lieu en territoire israélien**, au Nord de la localité israélienne de Misgav Est, près du village libanais d'El Addeise et avant la Ligne Bleue.<sup>3</sup> Les tirs des snipers libanais ont été filmés par des journalistes présents sur les lieux, dont un représentant de la chaîne Al-Manar du Hezbollah.

7. **Les coups de feu ont été tirés depuis un des bâtiments d'El Addeise. Le lieutenant-colonel israélien (de réserve). Dov Harari, chef de bataillon de la région, a été tué. Un lieutenant (de réserve) qui commandait une compagnie a été gravement blessé à la poitrine.** Les deux officiers se trouvaient du **côté israélien de la frontière**, dirigeant les activités d'élagage.

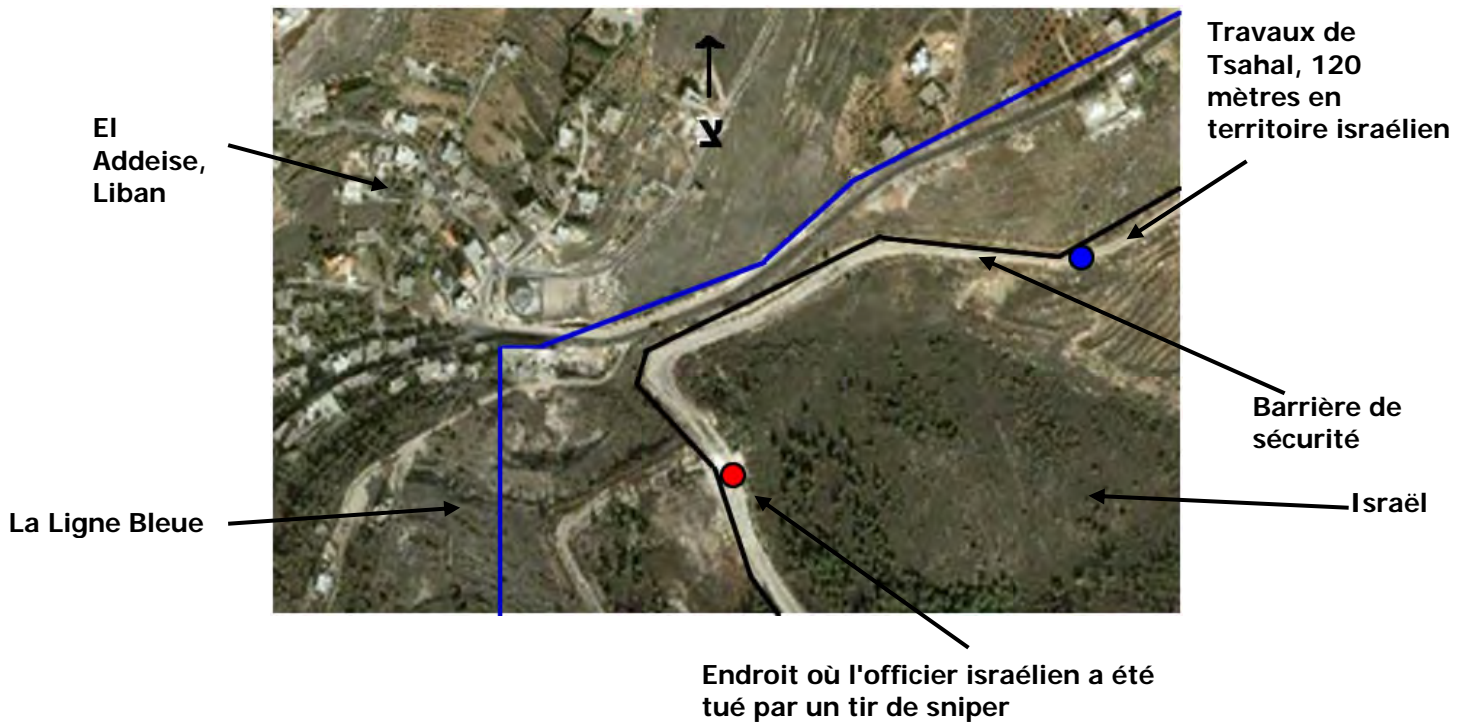
8. Tsahal a riposté par des tirs d'armes légères, d'artillerie et des hélicoptères de combat, attaquant des positions de l'armée libanaise et le siège du bataillon régional dans le village d'A-Taibe. Trois soldats libanais ont été tués et plusieurs véhicules militaires blindés ont été endommagés. Un obus d'artillerie de Tsahal a manqué sa cible et a par erreur blessé un certain nombre de civils, dont des journalistes affiliés au Hezbollah (un correspondant d'Al-Akhbar a été tué et un correspondant d'Al-Manar a été blessé).

9. Tandis que Tsahal ripostait aux tirs, l'armée libanaise a demandé l'arrêt des tirs afin que les blessés libanais puissent être évacués. Tsahal a accepté un cessez-le-feu. Une demi-heure plus tard, l'armée libanaise a tiré des RPG sur un char israélien, mais a manqué sa cible. Le char a riposté en visant la source des tirs. L'incident a duré environ deux heures.

---

<sup>3</sup> La Ligne Bleue est la frontière provisoire déterminée par les Nations Unies lorsqu'Israël s'est retiré du Liban en 2000. Elle est fondée sur la frontière internationale dessinée en 1923.

Site de l'attaque



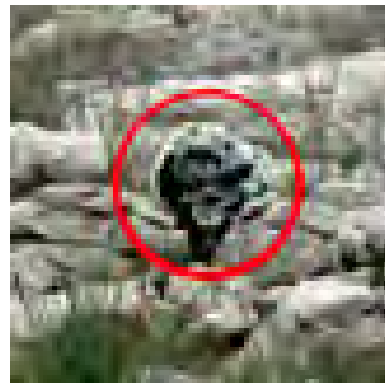
Tirs de l'armée libanaise sur les soldats de Tsahal  
(Télévision Al-Jazeera, 3 août 2010)

## Précédente fusillade de l'armée libanaise contre Tsahal

10. Dans la nuit du 7 février 2007, pendant une activité de Tsahal visant à rechercher des engins piégés déposés dans le secteur de Maroun el-Ras, apparemment par le Hezbollah, l'armée libanaise a attaqué les soldats avec des tirs d'armes légères et des mitrailleuses. Dans ce cas, Tsahal avait franchi la barrière frontalière, mais pas la Ligne Bleue et opérait en territoire israélien (dans le secteur entre la barrière et la Ligne). Les soldats ont riposté aux tirs, blessant plusieurs soldats libanais.



Destruction d'un des engins piégés par Tsahal (Porte-parole de Tsahal)



Un des engins piégés camouflé en rocher trouvé en territoire israélien dans le secteur entre la barrière et la Ligne Bleue (Porte-parole de Tsahal)

## Réactions israéliennes

11. Un porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères a déclaré dans un communiqué qu'Israël considérait l'incident comme une violation grave de la **Résolution 1701 du Conseil de Sécurité de l'ONU**. Israël a déposé une plainte officielle auprès du Secrétaire général des Nations Unies et du Conseil de Sécurité, déclarant que la dernière attaque en date était un nouvel incident dans la longue série de violations libanaises de la résolution, **la plus sérieuse étant l'armement du Hezbollah au Sud Liban** (Porte-parole de Tsahal, 3 août 2010).

12. Le ministre israélien de la Défense Ehud Barak a averti le gouvernement libanais contre la poursuite de telles provocations et a exigé qu'il enquête sur les responsables de l'incident (un message semblable a par la suite été envoyé par le Premier ministre israélien). Il a également appelé les forces de la Finul à effectuer leur mission et à enquêter sur l'incident, à agir avec détermination afin d'empêcher une nouvelle attaque et à mettre un terme aux provocations de l'armée libanaise le long de la frontière avec Israël. Il a également déclaré attendre de la communauté internationale qu'elle condamne l'attaque (Porte-parole de Tsahal, 3 août 2010).

## Réaction du gouvernement libanais

13. Des hauts responsables de l'administration libanaise ont dénoncé Israël, l'accusant d'avoir envahi le territoire libanais et d'avoir violé la Résolution 1701 du Conseil de Sécurité de l'ONU:

A. **Le Premier ministre libanais Sa'ad Hariri**, qui s'est entretenu avec le Président libanais et le commandant de l'armée, a condamné Israël pour "sa violation de la souveraineté libanaise" et les atteintes aux soldats ainsi qu'aux civils libanais. Il a demandé à la communauté internationale de faire pression sur Israël afin qu'il mette un terme à "son agression" (Agence de presse libanaise, 3 août 2010).

B. **Le Président libanais Michel Suleiman**, mis au courant de l'incident par le commandant de l'armée libanaise, a déclaré que "cette pénétration" devait être opposée quels qu'en soient les résultats. Il a demandé à son ministre des Affaires étrangères d'avertir la communauté internationale de l'incident (Al-Nishra, 3 août 2010).

C. **Le ministre libanais des Affaires étrangères Ali al-Shami** a demandé aux ambassadeurs permanents des cinq membres du Conseil de Sécurité et à Michael Williams, le coordinateur spécial de l'ONU au Liban de réagir à l'incident. Le ministre libanais des Affaires étrangères a également enjoint son représentant à l'ONU d'appeler à une réunion d'urgence du Conseil de Sécurité.

## Réactions du Hezbollah

14. Le leader du Hezbollah Hassan Nasrallah a prononcé un discours à la veille du quatrième anniversaire de la seconde guerre du Liban, se référant en détails à l'incident. Il a ainsi accusé Israël d'être responsable de "l'agression" ininterrompue contre le Liban et a représenté le Hezbollah comme la force supportant l'armée libanaise et défendant le Sud Liban.

15. Dans son discours, il a souligné les points suivants (Télévision Al-Manar, 3 août 2010) :

A. Bien que la guerre soit terminée, **"l'agression" israélienne contre le Liban n'a pas cessé** et les violations israéliennes infinies de la souveraineté libanaise [depuis la fin de la seconde guerre du Liban, Nasrallah a ainsi comptabilisé 7000 "violations" de ce genre] en sont la preuve. Il a également affirmé que le Conseil de Sécurité ne faisait rien pour empêcher les violations.

B. Les forces du Hezbollah œuvrent en totale coopération avec l'armée libanaise. Dès le début de l'incident, les forces du Hezbollah ("la résistance") dans le secteur ont été placées en état d'alerte et ont suivi les événements sur le terrain, **mais ont fait preuve de retenue et ont permis à l'armée libanaise de mener la bataille**. La direction du Hezbollah, qui était en contact avec ses commandants au sud, **a ordonné**

**aux commandants sur le terrain de ne rien faire et d'attendre** (Nasrallah a de fait avoué le déploiement des forces armées du Hezbollah au Sud du Fleuve Litani). Les commandants du Hezbollah étaient en contact avec le quartier-général de l'armée libanaise et ont fait savoir que le Hezbollah ne prendrait pas l'initiative dans l'activité sur le terrain, mais que ses forces étaient disponibles en cas de besoin.

C. Le Hezbollah a agi avec retenue et n'est pas intervenu, mais dorénavant, partout où l'armée libanaise sera attaquée par Israël, il y aura une présence du Hezbollah ("la résistance") : **"La résistance ne sera pas silencieuse et ne se retiendra pas et elle tranchera la main israélienne qui se lèvera contre l'armée libanaise... C'est une décision pour la défense honorable acceptée par toute [personne] se respectant dans le pays... La résistance a l'honneur d'être défendue par l'armée et la résistance défend l'armée... C'est la seule équation qui défend le Liban et préserve son honneur."**



Discours de Nasrallah retransmis sur écran géant (Nahar.net, 3 août 2010)

16. Hassan Nasrallah a déclaré à plusieurs reprises que le Hezbollah n'était pas impliqué dans le dernier incident en date mais l'a utilisé afin de légitimer l'organisation et d'**envoyer un message préventif à Israël, accompagné d'une menace implicite. Selon nous, le fait de souligner la légitimité de l'existence continue du Hezbollah comme organisation dotée d'une infrastructure militaire, défendant, selon Nasrallah, le Liban et soutenant son armée, est important pour l'organisation. Ceci est particulièrement vrai au moment où des actes d'accusation pourraient être déposés contre des membres du Hezbollah par le tribunal international enquêtant sur le meurtre du Premier ministre libanais Rafiq Hariri.** Ce message, avec lequel Nasrallah a inculqué l'arène libanaise interne pendant des années, revêt une signification particulière au vu de la critique libanaise et internationale du Hezbollah comme organisation armée ainsi que de la demande de la communauté internationale d'appliquer la Résolution 1701 du Conseil de Sécurité.

17. Comme c'est généralement le cas dans de tels incidents, la machine de propagande du Hezbollah a été particulièrement active, et un journaliste de la chaîne Al-Manar, présent sur les lieux de l'attaque, a filmé l'incident.

### Tournage en direct de l'incident par la chaîne Al-Manar



Arrivée de l'équipement d'élagage de Tsahal sur les lieux.



6. Soldats libanais en position, attendant Tsahal. A gauche : un photographe (t-shirt blanc) filme l'événement.

## Réactions de la Finul et de l'ONU

18. **Milos Strugar, le conseiller politique du commandant de la Finul, a déclaré que l'activité de Tsahal avait été effectuée en territoire israélien et avait été coordonnée à l'avance avec l'armée libanaise par le biais de la Finul.** Il a indiqué que la Finul n'avait pas encore achevé son enquête et que son équipe technique mesurerait la distance entre le site de l'incident et la Ligne Bleue (Interview à la radio israélienne militaire, 4 août 2010). Plus tard, le porte-parole de l'organisation onusienne, Naresh Bhat a déclaré que l'arbre [élagué par Tsahal] se trouvait sur le sol israélien (AP, 4 août 2010). **Il a confirmé que les soldats de Tsahal étaient du côté israélien de la Ligne Bleue (Reuters, 4 août 2010).**

19. Après les débats du Conseil de Sécurité réuni à la demande des Libanais, le Président du Conseil, l'ambassadeur russe, a déclaré que ses membres avaient exprimé leur inquiétude au sujet de l'incident, qui avait coûté des vies des deux côtés. **Le Conseil de Sécurité a appelé Israël et le Liban à faire preuve du maximum de retenue afin de respecter leurs engagements pris dans le cadre de la Résolution 1701 et à préserver le cessez-le-feu afin d'éviter toute détérioration supplémentaire le long de la Ligne Bleue.** Durant les débats, le sous-secrétaire de l'ONU a demandé à la force de maintien de la paix de ne pas imputer la responsabilité à l'une ou l'autre des parties, l'invitant à se contenter de rédiger un rapport factuel.